

messire Jehan Clamence — ces présentes
 lettres scellées de main propre seel le seigneur de
 porte, dans le champ et brochant sur le listel de la
 légende : un personnage — qu'on dirait vêtu de
 mode moderne salopette et les cheveux au vent, comme
 un mécano — la main droite tendue, la senestre
 brandissant une clef. sur une ; son cou est
 accolé de deux lettres d'opéra à bras.
 Légende : Z. + WAT - I - R + DEL PORT -
 [A.E.; S.-Jaques]

Jean de la porte, quatrième épouse de Jean Badiou vivait
 vers 1420. Sa blason : deux fesses, une en chef
 à senestre et une en pointe, accompagnées d'un franc-
 quartier chargé d'un oiseau lié. [Le Trait, III^e p. -
 S.-Badiou]

Jehan de la porte de hauteche, seigneur, le 26 novembre 1412
 a l'approbation du lignage de Pireley Jolif [A.E.;
 S.-B.; Pl., reg. 516, f. 17]

Jehan de la porte de l'euze, homme de loi et de lignage
 28 septembre 1420 [Hb., reg. 522, f. 19]

Adam de la porte, id., 3 février 1420 [A.G.; C.P.E.;
 caite 1337, p. 78]

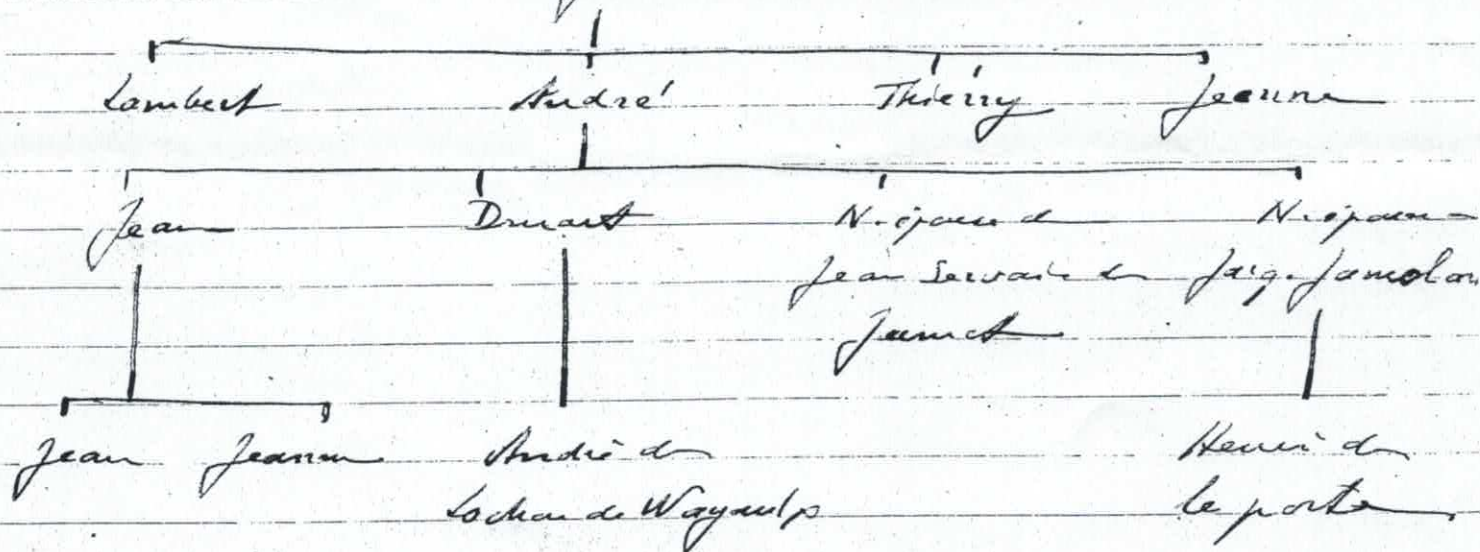
Henri de la porte, homme de loi et de lignage
 le 5 novembre 1448, approbation du lignage
 de Henri de la porte qui établit par témoin qui
 un chevalier fu nommé messire Jehan Lochan
 lequel eult .iiii. filz légitimes, l'un appelle Lambert
 l'autre andrien, l'autre Pheri et le quart
 Jehennan ; de quel andrien issirent ij filz
 et ij filles ; l'un d'eulz filz appelle Jehan

et l'autre d'auant, duquel Jehan issent
 ung filz nommé Jehan et une fille nommée
 demoiselle Jehenne; et dudit d'auant issi
 au d'ieu Lochan dit de Wayaulps et les
 deux filles d'ellui au d'ieu devant nommé
 furent mariées l'une a Jehan seruaus de
 Jumez et l'autre a Jaquemin Jamclart de
 Hepequides, duquel Jamclart est la ditte
 demoiselle sa femme est issu ledit
 Henri et en quart degré. (1)

[A. E.; S. = B. i. Rel. reg. 70, f. 93v.]

Ceci permet d'établir le lien au 4^e degré.

Mesnie Jean de Lochan chevalier



Henri de Le porte, le 3^e février 1457, requiert d'être autorisé:

à faire approuver son lignage.

Le 17^e février, il est approuvé au 4^e degré: — comme

celui qui possède, sans autres détails sur

sa filiation. S'agit-il du même personnage?

[26; reg. 73, fol. v. et f. 48]

• C'est une erreur; il est lignager au 3^e degré.

Boite 28 Huair

no 935°

Le 5 novembre 1448, appellation du lignage

de Henri de la porte qui est allé par le monde. qui
 "unqz eulz fu nome messire Jehan lochon lequel
 eulz my filz legitimes lui appelle Lambert
 Andre Thiers et le gart Jehan
 duquel Andre issirent ij filz et ij filles lui
 dieulz filz appelle Jeth et l'aut d'uant duquel
 Jeth issirent unqz filz nome Jeth et une
 fille nome demis Jehan et du dit d'uant
 issi Andre lochon dit de Wayaulse et les
 deux filles dieulz Andre devant nae furent
 mariees l'une a Jeth servals de Jamey et
 l'aut a Jaqmi - Jamclart de Heppeguis, duquel
 Jamclart et la d' demis sa femme est issue le dit
 Henri et en quart degre"

Messire Jehan lochon de

